

royaliste

BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

Médiocrité

Dans une récente note de conjoncture, le CNPF annonce que les perspectives économique pour 1987 seront «médiocres». De fait, le tableau est sombre: le chômage continue sa progression, les prix dérapent, la balance commerciale est de nouveau en déficit, la demande intérieure faiblit et le commerce en subit les conséquences, le niveau des investissements ne sera pas meilleur que l'an passé et il faudra probablement réviser en baisse les prévisions quant au rythme de la croissance

Face à ces difficultés, le patronat réclame un soutien à l'investissement. C'est-à-dire l'intervention de l'Etat. Oublié le credo libéral. Oubliées les promesses faites en matière d'emploi et d'investissement... Après le 16 mars, le patronat a obtenu les avantages qu'il souhaitait, reconstitué ses marges et engrangé ses profits. Et maintenant, il demande l'aide du gouvernement !

Comme prévu, Jacques Chirac a été floué et il risque fort de se présenter devant les électeurs avec un bilan économique négatif. Après l'échec des réformes de société, c'est son dernier atout qui est en train de lui échapper.

Quinquennat ?



La constitution quelle réforme ?

Déjà vu

L'impasse calédonienne (p. 3)

Droits de l'Homme

Les mères d'Alger

(p. 4)

M 2242 - 466 - 10,00 F



3792242010004 04660

Feuilleton

De l'Huma au Figaro

Les raisons de ce succès sont multiples mais le New York Time (1) souligne « L'attention portée sur le comte de Paris en ce moment, et plus encore, la célébration de ce qui est en quelque sorte le millièmè anniversaire de la naissance de la France, marque une étape importante dans la conception et le regard que portent les Français sur eux-mêmes, et sur l'idée plus complète qu'ils se font de leur passé ». Ceci n'est évidemment pas du goût de tout le monde et L'Humanité (2) qui pratique un humour aussi lourd qu'un char russe qualifie le livre « d'élucubrations séniles » tout en y consacrant tout de même trois colonnes où l'on apprend avec stupéfaction que le Prince a écrit autrefois un essai « cryptomaxiste » (Le Proletariat) et qu'il est le petit-fils de Charles X. Décidemment ils sont toujours aussi bien informés les camarades !

Autre personnage pas content c'est Bertrand de Saint-Vincent dans le Quotidien de Paris (3) qui semble déplorer que le comte de Paris désire que « le roi (soit) si possible voulu par les Français, acclamé par eux » et lui reproche de définir la monarchie comme étant la justice et l'arbitrage et il note,

Depuis plus de deux mois, le comte de Paris tient l'affiche: émissions télévisées, entretiens, articles de presse se succèdent à un rythme ininterrompu. Devant cette bienheureuse avalanche nous devons malheureusement ici effectuer une sélection sévère et ne pouvons que vous inviter à lire les articles originaux

avec une touche de regret: « Pas question de dictature chez ce noble en retrait ». Heureusement le Quotidien de Paris se rattrapera les jours suivants (4) en donnant la parole au Prince qui précise à propos des projets de quinquennat: « On se rapprocherait ainsi du système américain et je ne pense pas que ce serait un bon choix (...) Ce ne serait pas le moyen de donner au président l'indépendance par rapport aux partis (...) La fonction de chef de l'Etat a changé profondément de nature. Il y a désormais une sorte de transcendance de la fonction présidentielle » et grâce aussi à un excellent article intitulé « Le chef de l'Etat ? une simulation de la monarchie » dans lequel Pierre Boutang remarque « Le fondement réel des modes ou grimaces monarchiques de l'heure se trouve donc dans une révolution effective opérée par le créateur de la V^o République dont (...) quelques amis ou

ennemis surent démontrer qu'il s'agissait d'une forme nouvelle et très ancienne du pouvoir, exactement d'un principat ». Et également: « Qui dit simulation dit épreuve, et sans doute péril. Cela finit bien ou mal: dans le cas présent, les signes et les siècles n'interdisent pas d'espérer qu'ensemble l'entreprise capétienne millénaire pourrait être reprise, et, au sens précis où l'entendait le comte de Chambord, d'un même mouvement, celui de la Révolution française à son aurore ».

Autre article remarquable, dans Le Figaro (5) cette fois, et sous la plume de Olivier Guichard, qu'il faudrait pouvoir citer en entier. L'ancien compagnon du Général conclut « Nous avons dans notre République la famille de nos rois. Elles ne n'excluent pas l'une l'autre. (...) Il est important, pour une vision sereine de notre tumultueux « millénaire », que

nous donnions à cette famille, dans notre République, l'occasion de servir, de demeurer elle-même au service de la communauté nationale. Je ne connais ni le moyen, ni l'heure, ni le lieu. Je pose seulement la question ».

La Presse française (6) consacre elle aussi un grand article au livre du Prince d'une conclusion très royaliste: « Mgr le comte de Paris entend assumer l'intégralité du passé français et respecter la diversité des familles politiques et religieuses. Il se déclare prêt à servir comme l'y engage la tradition capétienne. Puissent les Français l'entendre et renouer le pacte séculaire entre le Roi et le peuple ».

Et pour conclure à notre tour nous ferons nôtres les propos de François Moulin dans L'Est républicain: « A l'aube de l'année de commémoration de 987, la voix d'un homme libre fut-il prince- mérite peut-être d'être écoutée ».

Jacques BLANGY

- (1) New York Time - 26/01/87
- (2) L'Humanité - 30/01/87
- (3) Le Quotidien de Paris - 30/01/87
- (4) Le Quotidien de Paris - 2/02/87 et 18/02/87
- (5) Le Figaro - 23/02/87
- (6) La Presse française - 20/02/87
- (7) L'Est républicain - 1/02/87

royaliste

SOMMAIRE : p.2: Le prince médiatisé - p.3: L'impasse calédonienne - Rupture de consensus - p.4: Les mères d'Alger - p.5: Au chevet du dollar - p.6-7: Réformer la Constitution ? - p.8: Des années roses - Humour à l'italienne - p.9: Vivons nous en barbarie ? - p.10: L'art du roman - p.12: Les enseignements de la coexistence

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57
Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.Parit. 51700 -ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Déjà vu

L'impasse calédonienne

Terrorisme

Rupture de consensus

L'avenir des communautés de la Nouvelle Calédonie se joue en ce moment dans la désespérante nullité des querelles médiocres et des arguties vagues qu'une cohabitation mal acceptée semble devoir faire fleurir.

Pour l'heure, M. Bernard Pons mène une politique qui consiste surtout à défaire ce que son prédécesseur avait fait. Certes M. Pisani, dans son souci d'imposer un rééquilibrage rapide en faveur des plus démunis - les Canaques - n'avait pas témoigné de beaucoup de souplesse et d'habileté et s'était aliéné la communauté des Caldoches. Néanmoins l'indépendance-association, pour contestable et ambiguë qu'elle ait été, avait au moins le mérite d'esquisser une recherche pragmatique et de repousser des affrontements qui pouvaient conduire à une rupture complète avec la France.

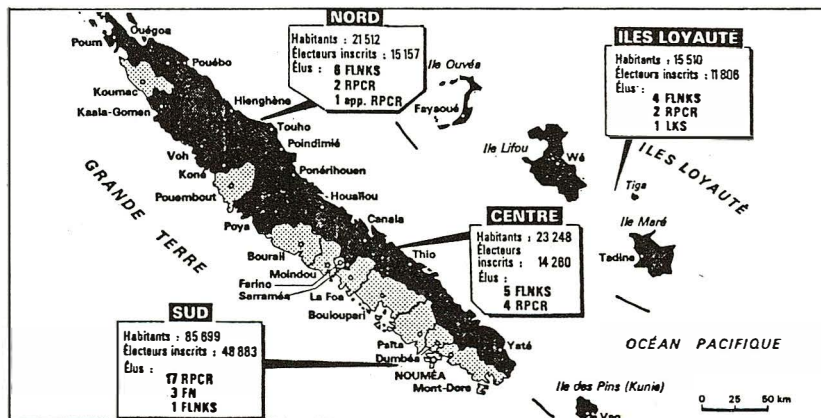
A l'évidence, l'actuel ministre des DOM-TOM mise sur une stratégie toute différente. Cette dernière consiste à entraver le développement des régions (3 sur 4, mais minoritaires en terme de population) contrôlées par le FLNKS en bloquant les crédits et à vider de son contenu le cadre mis en place précédemment. Ainsi, l'Office Calédonien des Cultures Océaniques, contrôlé par le RPCR, est substitué à l'Office Culturel Scientifique et Technique Canaque. De même, l'ADRAF (Agence de développement rural et d'aménagement foncier) remplace l'office foncier. 90% des fonds publics affectés depuis le 16 mars sont allés à Nouméa qui regroupe 59% de la population du « Caillou » et 61% des Européens. Autrement dit, pour résumer schématiquement, on choisit Nouméa contre la brousse, les Caldoches contre les Canaques.

Or c'est précisément la perpétuation de ce type de disparité qui a rendu la situation

politiquement inextricable pour la France. Pourtant, là encore, le gouvernement donne l'impression de faire des choix manichéens et de favoriser sa « clientèle ». A l'évidence, il mise sur une déroutante totale du FLNKS, en espérant que le résultat du référendum fera taire les détracteurs anglophones de la France dans le Pacifique. Habilement, il fait observer que la loi électorale adoptée, qui impose aux électeurs trois ans de résidence au minimum, est inspirée de celle qui a permis à Djibouti d'accéder à l'indépendance.

celle des Mélanésiens qui arguent des droits du premier occupant, et celle des Caldoches qui font valoir des droits historiques certains et les complètent d'une arithmétique électorale plus immédiate. Actuellement la répartition entre les communautés serait à peu près la suivante: 62.000 Mélanésiens, 52.000 Européens, 18.000 Océaniens... Mais à long terme, l'évolution démographique ne favorise pas les Européens. C'est pourquoi il est malhabile d'enfermer les Calédoniens dans un choix manichéen qui ferait d'une éventuelle indépendance une rupture brutale.

Le référendum ne serait un succès que si une majorité nette



Pourtant une telle attitude fait preuve de naïveté et témoigne d'une incompréhension du fond du problème calédonien. Naïveté parce que, quelle que soit l'attitude de notre pays, il se heurtera à l'hostilité des anglophones qui le considèrent comme un intrus (1); malgré des revers, d'ailleurs relatifs, le FLNKS a obtenu un succès diplomatique en faisant inscrire la Nouvelle Calédonie au comité des pays à décoloniser. Incompréhension, car ce sont deux « légitimités » qui s'affrontent aux antipodes de la métropole:

et concordante se dégageait à la fois dans les communautés européenne et mélanésienne. En l'état actuel des choses, un tel résultat demeure douteux. La consultation qui s'annonce risque surtout de séparer davantage les communautés, d'accumuler les rancœurs et de compromettre les chances françaises dans cette région.

Alain SOLARI

(1) Cf « Pacifique, l'absence de la France » in « Royaliste » n°462, p. 4. et « suivez le Japon » in « Royaliste » n°463, p. 5.

L'arrestation des chefs d'Action directe a suscité, dans la majorité, des commentaires exagérés.

On arrête des terroristes. Bravo. Ils seront jugés et condamnés. C'est normal. Mais si la presse fait son métier en exploitant le caractère spectaculaire de l'arrestation des chefs d'Action directe, et si le Ministre de l'Intérieur a su avoir le triomphe modeste, les partis de la majorité, et tout particulièrement le RPR, ont perdu le sens de la mesure dans leurs commentaires.

Les gestes meurtriers et désespérés des enfants perdus du gauchisme sont en effet aussi la marque d'un échec de la société et d'une carence de la classe politique dans son ensemble, sur laquelle elle pourrait s'interroger utilement.

D'autre part, on croyait acquis, dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes, le principe de l'union entre toutes les formations et toutes les personnalités politiques du pays. C'est ce consensus indispensable que les dirigeants du RPR ont allègrement brisé, en se livrant à des attaques insensées contre le Président de la République et les précédents gouvernements. « Complaisance », « démobilisation » des services de police, grâce inconsiderées, MM. Toubon, Peyrefitte et Charpy ont proféré toutes les accusations possibles, jusqu'aux mensonges: les mesures d'amnistie prises par F. Mitterrand entraient dans le cadre traditionnel et aucun terroriste n'a été grâcié. Le seul d'entre eux à avoir bénéficié de cette amnistie n'était poursuivi à l'époque que pour de simples délits. A son incompétence manifeste, le RPR est en train d'ajouter l'irresponsabilité.

Y.L.

Droits de l'Homme

Les mères d'Alger

Le drame ne touche pas que la France et le Maghreb. Des enfants enlevés à leurs mères par des pères algériens divorcés posent la question de ce que l'on doit de respect à l'enfant et des droits qu'il importe de lui reconnaître. Grâce à cinq femmes exemplaires, un collectif d'aide a mené le combat depuis trois ans pour finir par cette «marche sur Genève» encore en cours. Ces actions ont été coordonnées par Annie Sugier, que nous avons rencontrée.

Royaliste: Vous êtes ingénieur au CEA et chargée de responsabilités importantes. Qu'est-ce qui vous a amenée à vous engager ainsi ?

Annie Sugier: Mon désir de ne pas permettre que le racisme trouve un aliment dans ce genre de drame. Et plus profondément, ma conviction que l'on doit affirmer un droit plus universel que toutes les coutumes particulières quand il s'agit de sauvegarder l'intégrité des êtres.

Royaliste: Quand vous avez commencé, était-ce l'indignation seule qui vous a poussée ?

Annie Sugier: Oui. Nous avons tenté d'interpeller le Président Chadli en visite en

France fin 83. Et la police nous a arrêtées. Ensuite nous avons monté l'opération «un bateau pour Alger», dans le même esprit de dénonciation sans nuance des gouvernements.

Royaliste: Pourquoi n'avez-vous pas embarqué sur ce bateau ?

Annie Sugier: Nous avons compris la nécessité de cerner les enjeux juridiques et politiques et, donc, de dialoguer avec les Etats. Nous avons annulé le «bateau» en juillet 84 pour attendre le résultat des négociations: quatre séances qui s'achevèrent dans une impasse. Il fallait emprunter un autre canal.

Royaliste: Celui des Assemblées internationales ? Déjà ?

Annie Sugier: La Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève: l'Argentine voulut bien être notre interprète, ce qui lui attira des reproches, mais fit déclarer à l'Algérie qu'elle était toujours prête à négocier cas par cas. Nous l'avons prise au mot.

Royaliste: Les «Mères d'Alger» ?

Annie Sugier: L'occupation de l'ambassade dura de juin à novembre 85 et eut plusieurs effets bénéfiques. Laurent Fabius nomma un médiateur et fut imité par l'Algérie trois semaines plus tard. Dans la presse algérienne, on chercha pour la première fois à comprendre la position des mères. Le médiateur algérien créa l'événement en entamant le dialogue avec les femmes à l'ambassade, puis en tentant de favoriser, entre elles et leurs ex-maris, des accords amiables. Mais ceux-ci se déroberent et l'occupation s'acheva sans autre résultat que d'avoir débloqué le sort des en-

fants naturels. C'était un premier pas.

Royaliste: Le climat de dialogue était donc créé ?

Annie Sugier: Nous en avons profité pour demander la venue des enfants à Noël 85. Georgina Dufoix a accepté les risques de cette négociation peu orthodoxe en droit, puisque les jugements français qui attribuaient la garde aux mères devaient être mis entre parenthèses le temps de cette visite. Grâce à l'appui de nombreuses personnalités religieuses et politiques, l'opération se fit, sauf pour Myriam, la fille d'Hélène Montégaud, dont le père resta intraitable. Mais la négociation connut un nouvel élan et, en mars 86, la convention n'attendait plus que la signature des Etats. Elles l'attendent encore...

Royaliste: A cause du changement de majorité en France ?

Annie Sugier: Oui. L'Algérie s'est sentie déliée par ce changement. Et puis Jacques Chirac avait une autre doctrine: plus de médiateur, ni de petits pas. Il pensait liquider en bloc tout le contentieux franco-algérien. Notre convention s'est retrouvée noyée sous le flot.

Royaliste: Vous n'avez donc plus rien à espérer ici ?

Annie Sugier: Rien, à moins de déborder, par une action plus large. Et c'est ainsi que nous avons conçu la «Marche sur Genève». Départ le 10 février. En deux étapes: Strasbourg pour obtenir la participation active des pays d'Europe à la solution d'un drame qui les concerne - non seulement par rapport au Maghreb ou à la Turquie, mais entre eux et en chacun d'eux, car les enlèvements d'enfants sont partout pratiqués. Vous avez vu que nous avons gagné

*L'occupation
de l'ambassade
de France
à Alger
en 1985*



Monnaies

Au chevet du dollar

cette partie. Le Président de l'Assemblée, un Britannique, les commissions intéressées, nous ont reçues et vont demander aux Etats membres d'adapter une position commune. Deuxième objectif: Genève, que nous atteindrons le 4 mars. Le Costa-Rica prendra la relève de l'Argentine à la tribune.

Royaliste: Comment avez-vous conquis un tel crédit ?

Annie Sugier: Rien ne le garantissait. Le fait déterminant a été l'audience que le Président de la République (ainsi que ceux des Assemblées) a accordé aux mères. François Mitterrand a dit: «*Les mères ne parlent pas beaucoup, mais à travers leur visage, je vois des années de souffrance*» et «*que des Etats comme la France et l'Algérie n'arrivent pas à résoudre un problème comme celui-là est déshonorant !*».

Royaliste: Et l'Algérie ?

Annie Sugier: Elle a multiplié les propositions, tout au long de la marche sur Strasbourg, jusqu'à accepter de faire venir là-bas les enfants en signe de bonne volonté. Encore une fois, hélas, la fille d'Hélène n'y était pas. Mais les pères algériens eux-mêmes, qui avaient accompagné leurs enfants, ont ressenti le refus de leur compatriote comme une rupture de solidarité. Et aussitôt, l'Etat algérien a invité Hélène à être son hôte à Alger dans un grand hôtel où elle séjourne actuellement, enfin seule avec sa petite fille. C'est pour toutes deux une magnifique consolation.

Mais le combat continue pour une convention globale afin de garantir l'application des jugements, sans renoncer aux accords temporaires susceptibles d'adoucir un peu la cruauté de certaines séparations.

propos recueillis
par Luc de Goustine

Que son cours monte ou qu'il descende, les variations du dollar font trembler l'économie mondiale. Faut-il attendre un répit sérieux de la concertation des pays les plus riches ?

Pour comprendre ce qui s'est passé le week-end dernier à Paris, au cours de la réunion du «groupe des 5», il faut se souvenir qu'en septembre 1985, à New-York, les Etats-Unis, le Japon, la RFA, l'Angleterre et la France avaient décidé de faire chuter le dollar qui à l'époque valait plus

concerne les marges de fluctuation des monnaies et surtout la relance des économies japonaise et allemande, sous peine de provoquer des contre-coups encore plus graves. D'ailleurs, avant la réunion, les autorités monétaires américaines avaient mis le Japon et la RFA au pied du mur en liant leur accord pour une stabilisation du dollar à une croissance plus forte des économies de ces deux pays.

D'où deux séries d'accords. La première concerne donc les parités de change: les 7 pays (les 5 plus le Canada et l'Italie - cette dernière n'a pas participé à la rédaction des accords, mais a accepté de les signer), se sont engagés à maintenir le niveau du dollar au taux actuel (c'est-à-dire, pour la France, aux alentours de 6 francs). La seconde est plus macro-économique: il s'agit de trouver les moyens d'harmoniser les

politiques conjoncturelles pour créer les conditions de la stabilité: pour cela l'Allemagne et le Japon vont relancer leur économie intérieure afin de tirer l'économie mondiale.

Les décisions prises les 21 et 22 février laissent augurer la création d'un nouveau système monétaire international plus efficace que celui mis en place à Bretton-Woods ou que le système de change flottant (1).

Mais l'euphorie qui était de mise à la sortie du Louvre ne doit pas faire oublier que dans le même temps, alors que les sept parvenaient à se mettre d'accord, le Brésil annonçait qu'il se trouvait dans l'impossibilité de régler le service de sa dette extérieure qui s'élève à 108 milliards de dollars. Les grandes puissances doivent donc tenir compte des faiblesses des petits sous peine de voir leurs efforts anéantis.

Patrice LE ROUE

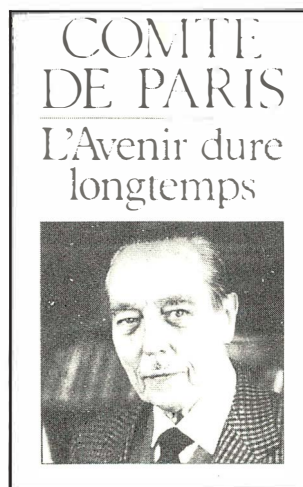
(1) Voir S.-Ch. Kolm dans «Royaliste» n°457.



de dix francs et perturbait sérieusement le commerce international. En théorie, cela allait permettre aux Américains de diminuer leur déficit extérieur. Mais un an et demi après, ils ne sont toujours pas parvenus à résorber ce déficit et le dollar, dévalué de près de 45%, continue à accentuer la guerre commerciale. Une nouvelle réunion des grands argentiers des pays riches, réclamée depuis plusieurs mois par certains pays et notamment le Japon, devenait alors nécessaire, pour enrayer la baisse du dollar et donner au monde occidental une certaine stabilité monétaire.

Seulement, si tout le monde était d'accord sur le principe, encore fallait-il trouver un terrain d'entente pour ce qui

le nouveau livre du Prince



**Pour le recevoir chez vous
par retour de courrier
aux conditions spéciales
pour les lecteurs de
«Royaliste»**

NOM:

Adresse:

commande L'avenir dure longtemps

Prix 87 F franco

Règlement à l'ordre de Royaliste

Réformer la constitution ?

Tantôt à droite, tantôt à gauche, des voix autorisées s'élèvent périodiquement pour réclamer une réduction de la durée du mandat présidentiel. Les uns évoquent benoîtement l'usure du pouvoir en songeant à la rotation plus rapide de la fonction, les autres soulignent l'avantage d'une telle réforme quant à la stabilité du pouvoir: l'élection simultanée du Président de la République et de l'Assemblée nationale éviterait les aléas de la cohabitation entre des pouvoirs aux convictions contraires. Ainsi posé, le débat pêche par son simplisme. Comme l'a très justement expliqué Olivier Duhamel dans un récent article (1), la réduction du mandat présidentiel peut prendre plusieurs formes qu'il convient d'examiner avant de porter un jugement sur le principe même de cette réforme.

LES QUINQUENNATS

Actuellement, deux types de quinquennat sont proposés, explicitement ou non, l'un par Valéry Giscard d'Estaing, l'autre, aussi surprenant que cela puisse paraître, par Raymond Barre.

- Le quinquennat giscardien se présente comme une réforme très simple: il suffit de remplacer dans la Constitution le chiffre sept par le chiffre cinq. Pernicieux sur le fond, cet aménagement ne résoud en aucune manière les risques d'affrontement entre les pouvoirs exécutif et législatif puisque l'élection du Président et celle des députés demeurent décalées dans le temps. Elu pour cinq ans en 1988, un Président de gauche aurait affaire à une majorité parlementaire de droite, et un Président de droite pourrait, avant la fin du quinquennat (1993) être confronté à une majorité de gauche à partir



de 1991. La réforme giscardienne est donc dépourvue d'intérêt.

- Le quinquennat barriste est implicite et conditionnel. R. Barre respecte la lettre constitutionnelle puisqu'il est hostile à une révision du texte, mais il porte gravement atteinte à l'esprit de la Constitution et prétend introduire une pratique nouvelle qui instaurerait, pour le Président de la République, un rythme quinquennal. Le député du Rhône estime en effet

que les élections législatives engagent le Président et doivent l'amener, en cas de défaite de ses partisans, à se démettre de ses fonctions. Comme Raymond Barre annonce qu'il dissoudrait l'Assemblée s'il était élu, comme d'autre part il serait logiquement amené à démissionner en cas de défaite de sa majorité parlementaire au terme de la législature, c'est bien un mandat quinquennal qu'il se propose implicitement d'exercer. Il y a là une perversion de

Déjà vieux serpent de mer, la question du quinquennat a été remise à l'ordre du jour par Valéry Giscard d'Estaing, provoquant l'embarras que l'on sait dans la majorité. Au-delà des coups médiatiques et des manœuvres politiques, il importe d'examiner une nouvelle fois cette idée, apparemment séduisante, mais qui conduirait à ruiner nos acquis institutionnels - voire à provoquer un changement de constitution.

a fonction présidentielle et, du point de vue de la tradition gaullienne, un déni de la légitimité du chef de l'Etat: dans la pratique barriste, celui-ci dépendrait des modifications de la représentation nationale, aujourd'hui clairement distinguée du suffrage qui «consacre» le Président de la République.

A partir de ces deux propositions, l'une de droit, l'autre de fait, d'autres modalités peuvent être envisagées, qui rendraient plus cohérent le système quinquennal. On pourrait, par exemple, dans le prolongement de la perspective barriste, inscrire dans la Constitution la coïncidence des élections présidentielles et législatives afin de réduire le risque de conflit entre les pouvoirs (2). Mais la stabilité qu'on obtiendrait ainsi serait hypothétique (les Français commencent à distinguer très clairement la fonction présidentielle de la fonction représentative) et elle serait détruite en cas de décès ou de démission du chef de l'Etat en cours de mandat. D'où l'idée d'une réforme plus profonde qui lierait, toujours dans la logique barriste, l'élection du Président et la dissolution de l'Assemblée: le Président dissoudrait après son élection, il démissionnerait après avoir prononcé, en cours de mandat, la dissolution de l'Assemblée. Dans cette hypothèse, la synchronisation serait assurée (pas nécessairement la convergence politique) mais cet avantage technique ne suffit pas à emporter l'adhésion. Comme nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises, des objections fondamentales s'opposent au principe même de la réduction de la durée du mandat présidentiel.

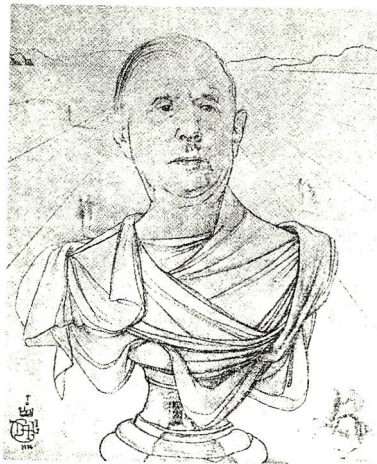
CINQ FOIS NON !

Le quinquennat, sous quelque forme qu'il se présente, ruinerait les principes majeurs de la Constitution gaullienne qui donnent à l'Etat ses conditions minimales d'existence et son efficacité propre:

1) Avec le quinquennat, la relative indépendance du chef de l'Etat disparaît. Déjà trop engagé dans la vie partisane, le Président de la République serait plus que jamais le chef de la coalition majoritaire et du parti dominant, sans qu'il ait le

temps, sans qu'il voit la nécessité de prendre ses distances par rapport à ses partisans. De facto, le rôle du chef de l'Etat se confondrait avec celui du Premier ministre, et cette confusion serait grosse de nouveaux conflits.

2) Avec le quinquennat, le souci de l'arbitrage s'efface. Privé de sa liberté de conception et d'action, redevenu simple chef de parti, le Président n'aurait ni la volonté ni les moyens d'envisager le bien commun et de décider selon cette exigence. Déjà difficile dans le cadre institutionnel actuel, la tâche du Président deviendrait impossible car la logique de la Constitution ne pourrait plus le porter au-delà de lui-même.



3) Le quinquennat serait contradictoire avec le principe d'unité. Plus encore qu'aujourd'hui, le Président serait l' élu des uns contre les autres et il n'y aurait plus le moindre espoir de le voir dépasser la logique de l'affrontement puisqu'il lui faudrait, encore plus vite que dans le système actuel, envisager et préparer le moment de sa réélection. De plus le quinquennat mettrait en cause la continuité, déjà insuffisante, dont le chef de l'Etat dispose. Alors que toute politique vraie s'inscrit dans le long terme, alors que beaucoup de projets, diplomatiques, économiques, doivent pour réussir être poursuivis sur une ou plusieurs décennies, les cinq années dont disposerait le chef de l'Etat le contraindraient à une gestion hâtive, aggravée d'une démagogie permanente.

5) Le quinquennat est enfin contraire à l'idée même d'efficacité, dont notre époque est si férue. Il faut deux ans au chef

de l'Etat pour apprendre son métier, et pendant les deux dernières années de son mandat il ne peut, à quelques exceptions près, s'empêcher de préparer sa réélection. Dans le cadre étiré du quinquennat, il lui resterait un an pour diriger effectivement et efficacement les affaires du pays.

UN REGIME PRESIDENTIEL ?

Pour éviter les difficultés inhérentes au système quinquennal, pour dépasser la dialectique néfaste entre le chef de l'Etat, l'Assemblée nationale et le Premier ministre, certains proposent une refonte complète de la Constitution dans le sens présidentiel inspiré par le fameux modèle américain. Le Président et l'Assemblée seraient élus pour cinq ans, mais la prérogative présidentielle en matière de dissolution disparaîtrait et le gouvernement ne serait plus responsable devant l'Assemblée nationale.

Le régime présidentiel fonctionne convenablement aux Etats-Unis pour des raisons qui tiennent au respect quasi-religieux qui entoure la Constitution, à la longue pratique coutumière des relations entre les pouvoirs et à un système politique organisé autour de deux partis très différents des nôtres. Importer le «modèle» américain sans tenir compte des données politiques propres à notre pays serait une erreur grave, dont les conséquences pourraient être désastreuses pour la démocratie.

Rappelons que la France a connu deux régimes de stricte séparation des pouvoirs. Le premier fut institué par la constitution de l'an III qui créait un Directoire et deux assemblées (Conseil des Anciens, Conseil des Cinq-Cents). Comme l'exécutif et le législatif ne pouvaient agir l'un sur l'autre, comme il n'y avait aucune solution légale aux différends, la pratique constitutionnelle fut marquée par le conflit permanent et par quatre tentatives de coup d'Etat, avant que Bonaparte ne s'empare du pouvoir. L'expérience fut renouvelée en 1848: pouvoir exécutif incarné par un Président de la République élu au suffrage universel pour quatre ans, avec mandat non immé-

diatement renouvelable; assemblée législative unique qui ne peut renverser le gouvernement et que le Président n'a pas le droit de dissoudre. Cette rigidité rendait le coup d'Etat inévitable. Louis Bonaparte le réalisa au bout de trois ans seulement.

Les conséquences de la séparation stricte des pouvoirs ne seraient pas différentes aujourd'hui. Imagine-t-on François Mitterrand reconduisant le gouvernement Fabius après les élections du 16 mars ? Le conflit latent qui existe en ce moment entre la majorité parlementaire et l'Elysée provoquerait des conflits brutaux sans qu'aucun mode constitutionnel de résolution soit possible. Dans notre pays, le régime présidentiel à l'américaine provoquerait inmanquablement, comme lors des deux précédentes expériences, un coup d'Etat.

QUE FAIRE ?

Le refus du quinquennat ne conduit pas à la défense du *statu quo*. A l'encontre de MM. Giscard d'Estaing et Fabius, nous avons souvent dit que le septennat était un cadre trop étroit pour une action politique. La pratique constitutionnelle et la vie de la nation sont d'autre part affectées par la rivalité entre le chef de l'Etat et le Premier ministre, que la période de coexistence rend manifeste mais qui lui préexistait. Se pose aussi la question du rôle du Parlement, d'autant plus réduit que le gouvernement est pressé de mettre son programme en œuvre. Au lieu d'instituer un quinquennat qui détruirait l'œuvre constitutionnelle du général de Gaulle, il est nécessaire de prolonger et de faire aboutir celle-ci, selon la logique monarchique de nos institutions. Mais ceci est une autre histoire...(3)

B. LA RICHARDAIS

(1) *Le Monde*, 14 février 1987

(2) Telle est la proposition du professeur Jacques Robert; cf. *Le Débat* n°43 (janvier-mars 1987) qui publie un très intéressant dossier sur la Constitution avec des contributions de Pierre Avril, Olivier Duhamel, Maurice Duverger, Edgar Faure, François Luchaire...

(3) cf. le récit de politique-fiction publié par B. Renouvin dans *Le Matin* du 21 janvier et reproduit dans le numéro 33 du *Lys Rouge*.

Lucidité

Des années roses ?

Sous forme de roman, un regard lucide et chaleureux sur l'expérience des socialistes.

Si brève sur le plan politique, étonnamment longue dans l'histoire de la gauche, la gestion socialiste du pouvoir a déjà fait l'objet de plusieurs livres, critiques et autocritiques. Militant du P.S. et directeur de FR3 entre 1981 et 1985, Serge Moati aurait pu apporter sa contribution à ce travail nécessaire en publiant une analyse globale de cette époque ou en présentant son propre bilan.

La forme romancée lui a permis d'échapper au rapport circonstancié et au plaidoyer militant pour atteindre une autre vérité, plus humaine, plus crue - parfois plus cruelle. Cette *Saison des palais* raconte, par le biais de journaux intimes fictifs, les itinéraires mêlés de quatre militants représentatifs de la jeune génération de gauche venue à la politique à la fin des années soixante et victorieuse en 1981.

LA RETOMBÉE DES ESPÉRANCES

Voici les compagnons de lutte parvenus au pouvoir ou aux abords de celui-ci. Illusions, fascination, contact rude avec une réalité rebelle, lucidité: chacun, ministre, directeur de chaîne ou spectateur engagé, réagit à sa manière, selon sa situation et sa fonction, aux mille épreuves personnelles et collectives qui vont conduire le socialisme de l'état de grâce à la défaite de 1986. Moati évoque avec justesse cette retombée des espérances dans le réalisme gestionnaire, mais son roman est surtout l'histoire d'une séparation, ou du moins d'une prise de distance. Le socialisme au pouvoir, ce n'était pas un bloc



monolithique et doctrinal, mais au contraire des idées et des passions communes qui s'estompent, des solidarités qui se défont, une fraternité qui éclate sous la pression des ambitions, des intérêts ou des nécessités de l'heure et les « journaux intimes » d'Arthur, d'Antoine et des autres révèlent crûment l'irrésistible accumulation des incompréhensions et des rancœurs.

La *Saison des palais* n'a pourtant pas la couleur de l'amertume. On y découvre des socialistes chaleureux, aimant la vie et les femmes, fort éloignés de leur image sectaire et puritaine. Et puis il y a l'espérance, dans la défaite, d'une fraternité retrouvée. Mais les socialistes des années roses n'oublieront pas de sitôt que la politique est aussi une tragédie de l'amitié.

Sylvie FERNOY

Serge Moati, *La Saison des palais*. Grasset 1986, prix franco: 99 F.

Mocky

Humour à l'italienne

Certains films valent autant par les conclusions qu'il faut en tirer, que par le sujet qu'il traite. C'est le cas du « *Miraculé* ».

« **J**e viens me confesser, mon père, parce que Satan m'habite ! ». Ce jeu de mot on ne peut plus lourd, repris avec insistance tout au long de la bande annonce permettait d'envisager le pire. Le *miraculé*, dernier film de Jean-Pierre Mocky, allait-il être une attaque en règle de la religion, contre lequel les intégristes allaient brandir les crucifix et les goupillons, comme ils l'avaient fait à l'occasion de la sortie du *Je vous salue Marie*, de Godard ?

Mais dès les premières images les craintes disparaissent. De même que *A mort l'arbitre*, n'était pas un film contre le football et les supporters, *Le miraculé* n'est pas un film bêtement anti-clérical. Papu, un marginal, à mi-chemin entre le clochard et le baba-cool profite d'un accident sans gravité pour simuler la paralysie des membres inférieurs, ce qui lui permettra de toucher la prime d'assurance. Un voyage à Lourdes devra par la suite, lui rendre, ô miracle, l'usage de ses jambes. Mais l'assureur qui a flairé l'embrouille fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire échouer ses plans.

Le sujet du film n'est pas la religion et le propos de Mocky n'est pas de casser du sucre sur le dos des croyants ou des curés. Certes, il s'en prend, comme le Christ avant lui - et peut-on le lui reprocher ? - aux « marchands du temple », mais loin de lui l'intention de faire un film à thèse: tout le monde en prend pour son grade. La fin en témoigne qui voit le petit jeu de Papu se retourner contre lui. Et l'ensemble donne un film d'un comique rare dans le cinéma

français contemporain. Un comique de dérision, parfois méchant mais souvent tendre. La lourdeur évoquée plus haut, laisse place, grâce au rythme rapide qui fait la particularité du cinéma de Mocky, à la nuance. Sans parler de Poiret et Serrault qui ont su, à merveille, adapter leur jeu aux désirs du réalisateur et s'en faire les complices.



Malgré cela, il y a fort à parier que ce film n'obtiendra pas le succès qu'il mérite. Car la satire n'est pas un genre qui fait recette en France. Le regard que pose Mocky sur ses compatriotes est trop proche de la réalité pour que ceux-ci acceptent de s'y reconnaître. Pourtant, il y a quelques années, le public français adorait la comédie italienne. Or, certains sketches des *Nouveaux monstres* n'ont rien à envier au *Miraculé*. Voyons-nous plus volontiers la paille qui est dans l'œil du voisin italien, que la poutre qui est dans le nôtre ?

Nicolas PALUMBO

Vivons-nous en barbarie ?

Gérard Leclerc



Si Michel Henry n'était un de nos meilleurs philosophes, le titre - sinon le contenu - de son dernier livre, le ferait taxer de polémique brutale et un peu rapide. Sommes-nous vraiment en barbarie, nous qui avons la chance d'être épargnés par quelques uns des maux les plus sanglants et des régimes les plus absurdes que d'autres endurent dans une nuit sans fin ? Il est vrai que le mal ici dénoncé est à la fois radical et subtil, grossier et raffiné, évident et presque imperceptible à l'œil non exercé, « *Car ce n'est pas d'une crise de la culture en réalité qu'il s'agit, mais bien de sa destruction* ».

A vrai dire, la thèse de Michel Henry n'est originale que par son pessimisme absolu. En effet, pour tous ceux qui ont fait le procès de la science et de la technique, l'espoir de nouveaux dieux, « les mêmes », brille au terme de ce désert qui croît non sans l'ouverture d'un horizon où la métamorphose est toujours possible. Pour Heidegger, pourtant si radical, le salut peut naître justement de l'extrémité du péril. Pour Michel Henry, nul renversement n'est concevable dès lors que notre sort semble irrémédiablement lié à celui de la science.

A l'origine du processus de désolation qui nous est fidèlement décrit, se trouve la révolution galiléenne dont est né tout le développement de la science et de la technique. La science ne procède, en effet, que par abstraction des qualités sensibles pour ne retenir que les formes - surtout mathématiques - susceptibles de se prêter à une détermination idéale. Il n'y aurait là rien que de légitime et de nécessaire, si le processus d'abstraction et d'objectivation du réel ne se poursuivait jusqu'à la mise à l'écart de la vie de l'homme, de ce qui fait son humanité et qui échappe forcément aux prises de l'objectivité et de la quantité. « *Ce qu'est la vie... la science n'en a aucune idée, elle ne s'en préoccupe nullement, elle n'a aucun rapport avec elle et n'en aura jamais* ».

La Vie ne peut se comprendre que par l'intériorité, elle est ce qui s'éprouve par soi-même. Un monde de connaissance qui ne reconnaît plus que les procédures scientifiques ignore donc par principe et méthode tout ce qui appartient au domaine de la vie, et qui s'appelle l'art, l'éthique, la religion. Sans doute, objectera-t-on : mais pourquoi un monde de connaissance deviendrait-il impérialiste au point d'exclure tous les autres et la vie en général, c'est-à-dire ce qui fait le prix de l'existence et la joie ou la souffrance d'être au monde ? Au surplus, rien n'abolira jamais totalement cette vie, sinon la mort absolue !

A ces objections, Michel Henry répond par des faits significatifs d'une dérive universelle mais aussi par une remarque générale qui est le nœud de sa démonstration : « *D'être écartée, autant qu'il se peut, de la thématique du savoir objectiviste aussi bien que de l'ensemble des procédures et des comportements techniques qu'il engendre, la vie n'en subsiste pas moins là où elle est et ne cesse de s'accomplir. Il se trouve seulement que (...) de tels modes de réalisation de la vie régressent vers des formes élémentaires et frustrées, toujours plus pauvres, stéréotypés et vulgaires, quand ils ne s'inversent pas dans le vouloir monstrueux de l'autonégation et de l'autodestruction* ». Il me semble que toute la discussion de ce livre controversé devrait porter sur l'examen de cette proposition centrale, dont la portée dépasse à mon sens la critique de la pensée objectiviste.

J'ai, en effet, été frappé par la réaction très négative d'un Jacques Julliard dans *Le Nouvel Observateur* à la thèse générale de Michel Henry. Qu'un aussi bon esprit ne se soit pas laissé convaincre, c'est tout de même le signe d'une difficulté. Je ne puis admettre, par ailleurs, qu'on règle si facilement son compte à l'auteur de cet autre livre majeur qui s'appelle *L'essence de la manifestation*. Le problème posé par Michel Henry est trop grave pour être écarté si vite. Aussi, me semble-t-il, doit-il y avoir un malentendu quelque part dont notre philosophe n'est pas complètement irresponsable.

Il y a une façon de lire *La Barbarie* qui revient à conclure : c'est la faute à Galilée, comme d'autres accusent Voltaire et Rousseau. Dans ce cas, on peut toujours répondre que, malgré les difficultés du dit Galilée avec l'Inquisition - et l'affaire n'était pas si simpliste que le dit la légende -, il est resté fort bon catholique, comme l'étaient d'ailleurs Descartes, Copernic et les autres pères de la science moderne. Ce n'est pas le savoir scientifique qui produit la Barbarie mais une dérive concomitante de la culture qui n'est plus assurée d'elle-même. Au compte de cette mal-assurance, il faut sans doute faire sa part à cette science qui déstabiliserait les autres connaissances en se donnant le label du savoir pur. Mais il existe aussi d'autres causes. C'est sans doute la faiblesse du livre de Michel Henry de ne pas s'étendre sur celles-ci au risque de paraître réducteur et monocausaliste.

Or, sur le fond, il échappe au reproche, ne serait-ce que par ce qu'il dit sur Descartes (et qui me paraît confirmé par les travaux de Jean-Luc Marion dont nous reparlerons). Le génie de l'homme du Cogito « *fut de pressentir que ce savoir ne se suffit pas à lui-même, qu'il en suppose un autre, d'une autre sorte* ». Pour lui, la connaissance de l'âme est fondamentale, parce que c'est sur elle que repose « *la connaissance du corps, c'est-à-dire du monde, et ainsi la conscience et la science en général* ».

La question est donc que parallèlement à l'essor de la science et de la technique, les forces de la Culture poursuivent leur développement, non pas pour satisfaire le supplément d'âme bergsonien mais pour prendre la conduite de la vie et des choses qui leur revient de droit. Or, de ce point de vue, le mouvement est moins unilatéral que ne le laisse croire Michel Henry, même si son pessimisme a de quoi se nourrir voracement. Jacques Julliard a raison de lui rappeler que, notamment en Histoire, la part du récit personnel, et donc celle de la Vie, est largement présente aujourd'hui (c'est toute l'histoire des mentalités). Dans les sciences humaines en général, le structuralisme dogmatique est en déclin. En revanche, on accordera à Michel Henry que l'évolution de la télévision confirme son diagnostic d'abêtissement. Plus grave : tout ce que laisse pressentir la bioéthique, où l'éthique justement disparaît sous l'effet provocateur d'une technique qui n'admet rien que sa propre fin.

L'auteur de *La Barbarie* serait-il d'accord avec la proposition suivante ? La question n'est pas de savoir si la science et la technique continueront à bouleverser nos vies, elle consiste à se demander si notre âme sera soulevée assez fort pour conjurer les menaces qui visent son anéantissement. En ce cas, il y aurait possibilité de fédérer contre elles les hommes de bonne volonté.

Gérard LECLERC

Michel Henry - *La Barbarie* - (Grasset), prix franco : 119 F.

Les masques de la plume

L'art du roman

Le romancier à l'opposé - c'est Flaubert qui le dit - est celui qui veut disparaître derrière son oeuvre, parce qu'il la pressent, sans doute, plus importante, et plus intelligente que lui. L'auteur de *L'insoutenable légèreté de l'être* donc est romancier.

Européen, dans la définition civilisatrice qui transcende la géographie politique actuelle et peut lui faire déclarer, de Jérusalem, que bat là-aussi le cœur de l'Europe, «étrange cœur placé au-delà du corps». Européenne est la démarche romanesque que, de Cervantes à Sterne et de Kafka à Broch, Kundera interprète en terme heideggerien comme une tentative pour sauvegarder le «souci de l'être». Et la décadence de cette tentative, ou du moins sa mise à l'épreuve croissante à mesure que le champ de l'existence humaine, l'horizon de ses aventures possibles, s'est trouvé cerné, réduit, et presque annihilé par la formidable pression du savoir et de l'histoire planétaire. Comme si la sur-conscience du monde en se totalisant avait corrélativement allégé la psyché de chacun jusqu'à la rendre dérisoire. Et pourtant, c'est à partir de cette dérision et d'elle seule - du rire de Dieu, peut-

Milan Kundera n'est pas un écrivain. Un écrivain est public: il arbore sa personne, son masque porte-voix; porte-parole, il se targue de la vérité qu'il profère.

être ? - que l'exploration du monde nous importe.

Le romancier est celui qui explore le monde devenu piège. Du moins est-ce la périlleuse vocation qu'il conserve en un temps où se nouent les «paradoxes terminaux» dont Kafka a dressé le bilan le plus clair: la culpabilité sans faute connue, l'intimité violée et le dialogue absurde, la réduction du moi à sa fonction sociale.

Une visée romanesque qui fait l'économie de ce détour pénible à travers le syndrome totalitaire - même parmi nous, dans la liberté formelle dont nous nous flattons - ne serait que du *kitsch*: commerce d'évidences complaisantes et d'affectivité vaine. Il est bon que ce soit un romancier venu d'Europe centrale qui nous le rappelle.

UNE SUBLIME JALOUSIE

Mais là n'est pas encore le plus précieux de ce recueil. Depuis Valéry ou Claudel, le commentaire des œuvres sous l'aspect de leur

esthétique est devenue l'affaire des sorbonnages, linguistes, sémioticiens et autres structura-analystes professionnels. Comme si le vieil art de la composition qui résulte de la simple expérience du praticien devait se taire pour ne pas troubler la besogne infinitésimale des diafoirus littéraires;

Kundera fait ses observations pratiques sur le métier en désignant d'abord les objectifs de ce qu'il voudrait être un art renouvelé:

- Se dépouiller radicalement des artifices de forme conventionnels dictés par l'obsession de vraisemblance et de continuité pour mieux embrasser la complexité de l'existence. Et par là, mettre à nu la clarté architectonique de l'œuvre.

- Travailler l'art du contrepoint romanesque qui soude en une seule musique la philosophie, le récit et le rêve.

- Développer un art de l'essai romanesque - non point au service d'une vérité donnée - mais comme excursion ludique, ironique, et hypothèse lancée

dans le champ des possibles.

On relèvera comme essentielle l'usage de la métaphore musicale comme guide inspirateur du romancier-poète. Celle-là même que Tournier lit dans Paul Valéry parlant de Mallarmé qui «sortait des concerts plein d'une sublime jalousie. Il cherchait à trouver les moyens de reprendre pour notre art ce que la trop puissante musique lui avait dérobé de merveille et d'importance» (1).

Si bien que l'analyse des *tempi* du quatuor op. 131 de Beethoven est, sous la plume de Kundera, le relevé d'atelier de ses œuvres passées et futures où l'histoire, la polyphonie des thèmes en digression et la récurrence des motifs sont musique et littérature, à la fois voulues et découvertes dans l'œuvre se faisant.

Une éthique de la beauté qui est là, affleurant en nombres et mesures et que le romancier a pour seule ambition, non de créer, mais de procréer à son tour.

Luc de GOUSTINE

Milan Kundera *L'Art du roman*, essai, prix franco: 82 F.

(1) In *Petites proses* de Michel Tournier, qui vient de paraître en Folio, chez Gallimard.

**La médaille
officielle du
Millénaire**
éditée par
Monnaie de Paris
Créateur de Trésors



Pour commémorer le millénaire capétien, la Monnaie de Paris édite une médaille signée F. Maillart. D'un module de 81mm, son tirage est limité à 1000 exemplaires.

BULLETIN DE COMMANDE

NOM:

Adresse:

commande la médaille du millénaire

☐ en bronze (franco 250 F)

☐ en bronze argenté (franco 390 F)

Règlement à l'ordre de «Royaliste»

Millénaire

Premières manifestations

Mercredis de la N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans les locaux du journal (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (entrée gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 20 F).

Mercredi 4 Mars - Psychanalyste, économiste, philosophe, auteur de nombreux ouvrages où il critique avec la même rigueur le capitalisme et le socialisme d'Etat, **Cornélius CASTORIADIS** poursuit depuis plus de trente ans une recherche exigeante sur l'« auto-organisation » du social. Il vient de publier son dernier essai « Domaines de l'homme » qu'il viendra nous présenter.

ATTENTION - Exceptionnellement la réunion commencera à 20h 30.

Mercredi 11 Mars - A la fois romancier, publicitaire et réalisateur de télévision, **Thierry ARDISSON** est aussi un royaliste convaincu et son dernier livre « Louis XX » est un plaidoyer pour la monarchie. On en regrette d'autant plus qu'il ait cru bon de plaider la cause des Bourbons d'Espagne et non de porter sa fidélité au chef légitime de la Maison de France. Il viendra s'en expliquer avec nous.

LIMOGES - Comme l'an dernier la N.A.R. participera à la fête du MRAP le 21 mars prochain et nous y tiendrons un stand. Bonne occasion pour nos amis et sympathisants pour prendre contact avec nos militants.

Le coup d'envoi officiel des fêtes du millénaire sera donné le 3 avril prochain à Amiens par François Mitterrand. Mais d'ores et déjà quelques manifestations sont commencées et nous invitons tous nos lecteurs à y participer le plus largement possible.

Il est encore bien difficile d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les manifestations prévues - et elles sont nombreuses - et l'on peut regretter le caractère tardif de la mise en place du Comité pour la célébration du millénaire (1). Néanmoins nous nous efforcerons de les annoncer au fur et à mesure dans « Royaliste ». Nos lecteurs peuvent nous être d'un grand secours pour nous informer et alimenter cette rubrique. Transmettez-nous rapidement toutes les informations que vous pouvez avoir, même si elles sont fragmentaires, afin que nous puissions les répercuter.

PARIS - A partir du 14 mars jusqu'en octobre, exposition organisée par les Archives Nationales dans une salle du Musée de l'histoire de France, à l'Hôtel Soubise (2). Cette exposition montrera les origines et l'évolution du sacre en France, depuis le Haut Moyen-Age jusqu'au XIX^e siècle, du baptême de Clovis au sacre de Charles X. Quatre grands chapitres: Principe de succession au trône - Travaux préparatoires au sacre - Déroulement de la cérémonie - Les conséquences du sacre.

LYON - Exposition « Lyon et les Capétiens » qui se tient dans le Hall du Théâtre des Célestins (3) jusqu'au 20 mars. A signaler aussi du 10 au 14 mars une présentation de collections anciennes au Musée des Tissus (4).

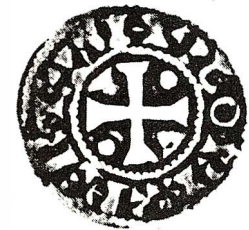
agrandissement en argent, en tirage limité, du Denier de Beauvais pièce de monnaie frappée sous le règne d'Hugues Capet (que nous pouvons également vous procurer).



■ Maquette du timbre qui sera émis en juin

PHILATELIE - Il est prévu l'émission d'un timbre de valeur faciale 1F 90. Le lancement de ce timbre aura lieu le 20 juin à Noyon (émission Premier Jour).

MONNAIE DE PARIS - Emission d'une médaille officielle du millénaire (voir notre annonce page précédente). La Monnaie édite également un



■ Le «denier de Beauvais»

- (1) Voir « Royaliste » 465 page 11.
- (2) Hôtel Soubise - 60 rue des Francs-Bourgeois - Paris 3ème. De 14h à 17h, tous les jours sauf mardi.
- (3) Théâtre des Célestins - Place des Célestins, Lyon 2ème.
- (4) Musée des Tissus - 30 Rue de la Charité, Lyon.

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Les enseignements de la coexistence



Depuis plusieurs semaines, les sondages se multiplient et se recourent, indiquant tous la déception que les Français éprouvent quant à l'expérience de « cohabitation ». Positive jusqu'en décembre, la courbe des opinions favorables a chuté brutalement depuis la fin de l'année et se trouve aujourd'hui à un très bas niveau : selon le dernier sondage publié (1). La popularité de Raymond Barre s'en trouve renforcée et la vieille gauche, qui aime les affrontements nets, se réjouit discrètement. Ils nous l'avaient bien dit ! Voici, inscrit dans les chiffres, l'effondrement des illusions, des habiletés, des compromis détestables...

NOUVELLE DONNE ?

Les résultats des sondages, et la morale qu'on en tire, ne peuvent nous laisser indifférents. Nous avons, après le 16 mars approuvé la coexistence entre le Président de la République et le gouvernement, et souhaité que l'expérience réussisse. Les lecteurs réguliers de ce journal n'ont sans doute pas oublié les raisons de notre attitude et, aussi, les réserves que nous avons exprimées dès le printemps (2).

La coexistence nous paraissait nécessaire pour éviter une crise politique qui aurait déstabilisé l'Etat, compromis la continuité politique dans les domaines essentiels et porté atteinte à la fonction présidentielle. Conforme à l'esprit monarchique des institutions, les nouvelles relations entre les pouvoirs donnaient d'autre part l'occasion de mieux définir les rôles respectifs du Président et du Premier ministre et de rompre avec la conception pyramidale qui avait jusque là prévalu.

Tout en souhaitant que l'expérience soit menée jusqu'à son terme, nous n'en avons pas moins indiqué les limites et les risques, hors de tout jugement de valeur sur les choix du nouveau gouvernement : d'abord l'inévitable rivalité entre le Président et le Premier ministre pour la conquête ou la conservation du pouvoir suprême ; ensuite le décalage qui ne pouvait manquer de se créer entre deux hommes qui n'entretiennent pas les mêmes rapports avec le temps ;

enfin le risque de démagogie et celui d'une moindre cohérence de notre politique extérieure.

L'évolution de l'opinion publique depuis le 16 mars a reflété successivement les deux aspects de cette analyse. Mais faut-il, après s'être félicité en même temps qu'elle de la coexistence, la rejoindre dans sa réaction de rejet et tenter de la précéder en condamnant l'expérience ? Les effets fâcheux de la coexistence, qui peuvent être quotidiennement mesurés, ne doivent pas faire négliger ses acquis. L'année presque accomplie que nous venons de vivre dans une conjoncture générale très difficile a en effet conforté la légitimité démocratique du chef de l'Etat : point de soumission ni de démission, malgré les hypothèses catastrophiques qui couraient avant les législatives. Le domaine présidentiel s'en trouve mieux défini, dans une fidélité plus nette à l'esprit de la Constitution, et l'idée d'un arbitrage vrai a fait son chemin. Enfin, malgré les nombreuses déconvenues de Jacques Chirac, l'attitude du Premier ministre et de son gouvernement permet d'envisager clairement ce que pourrait être le rôle du second pôle de l'exécutif dans un régime politique stabilisé.

DEPASSEMENT

En fonction de ce bilan sommaire et encore provisoire, que peut-on raisonnablement espérer ? Raymond Barre et nombre de hiérarques du Parti socialiste souhaitent le retour à l'ancien ordre des choses : un Président, un gouvernement et une majorité parlementaire de la même couleur. Cette situation est évidemment plus facile à gérer, mais nous en connaissons l'inconvénient majeur : la moitié du pays est victime de la logique de l'exclusion et n'est pas représentée dans et par les différents organes de pouvoir. En outre, ni la question du rôle du Premier ministre ni celle du fonctionnement du Parlement ne se trouveraient résolues.

Faut-il, dès lors, souhaiter une meilleure coexistence après 1988, par élimination progressive des principales dissonances et grâce à un surcroît de sagesse des principaux acteurs ? Une

telle éventualité serait préférable, mais on ne saurait négliger la logique de cette situation, qui engendrerait les mêmes conséquences négatives. Entre le Président de la République et le Premier ministre, la rivalité, le soupçon, le conflit latent, l'emportement une nouvelle fois sur la franche coopération puisque le pouvoir suprême, objet de leur désir, ne peut être partagé. Aussi, quel que soit le Premier ministre d'une deuxième expérience de cohabitation, risquons-nous de voir se répéter les mêmes fautes et les mêmes erreurs d'appréciation que celles commises par le gouvernement Chirac.

Face à ce dilemme, pas d'autre solution que d'envisager les modalités de son dépassement. Le point décisif, concerne la situation et le rôle du chef de l'Etat. Celui-ci doit incarner l'unité du pays, la permanence de l'Etat, et s'affirmer comme arbitre et garant de la liberté. Cela n'est plus guère contesté sur le plan des principes. Reste à définir les conditions de leur mise en oeuvre. Pour nous, elles tiennent à l'établissement d'une monarchie pleine et entière, dont l'esprit inspire la constitution gaullienne et qui permettrait d'échapper à ses impasses et à ses paradoxes.

Dans le remarquable article que M. Olivier Guichard a consacré au livre du comte de Paris (3), je note que l'ancien ministre du général de Gaulle n'a, comme tant d'autres hommes d'Etat, comme un nombre croissant de Français, « intellectuellement... rien à opposer » à une telle solution. Et le fait que le Prince n'a pas pu l'inscrire dans la pratique il y a vingt-cinq ans ne détruit pas sa pertinence. Au contraire, l'évolution institutionnelle et politique que nous avons connue rend l'idée monarchique toujours plus concrète et actuelle. Il n'y a plus qu'un pas à faire, un tout petit pas. Le Prince a exprimé son projet, et la pédagogie institutionnelle y pousse. Mais il appartient aux Français d'y réfléchir et d'en décider librement.

Bertrand RENOUVIN

(1) « Le Point », n°753 - 23 février-1er mars 1987
(2) cf. « Royaliste », n°447 et 449
(3) « Le Figaro », supplément littéraire du 23 février.